

Burundi : création d'une commission d'enquête après les accusations de HRW

Voice of America, 13.02.2015 Suite aux accusations d'extrajudiciaires, le procureur général annonce la création d'une commission d'enquête judiciaire chargée de faire la lumière sur les allégations de Human Right Watch. A peine 24h après le rapport accusateur de l'ONG, la justice burundaise a très vite réagi par la voix de Valentin Bagorikunda (photo). Le procureur général a mis sur pied une commission d'enquête judiciaire composée de trois officiers du ministère public.

Cet organe a un mois pour "faire la lumière" dans cette affaire et remettre son rapport. Si des violations des droits de l'homme sont avérées, la justice burundaise promet de poursuivre les auteurs. HRW accuse l'armée et la police burundaise d'avoir "commis au moins 47 extrajudiciaires entre le 30 décembre et le 3 janvier dernier". Les jeunes du parti au pouvoir, les Imbonerakure, sont aussi mis en cause. Des affrontements ont eu lieu entre les forces gouvernementales et un important groupe rebelle qui s'était infiltré dans le pays depuis la République démocratique du Congo.